



# Ville de Vitry sur seine

DIRECTION DES AFFAIRES REGLEMENTAIRES  
SERVICE DES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Année 2018  
3<sup>ème</sup> séance

CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE

(article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

### SEANCE DU MERCREDI 11 AVRIL 2018

Le 11 avril 2018 à 19 h 30, le conseil municipal de VITRY-SUR-SEINE, dûment convoqué le 23 mars 2018 s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude KENNEDY, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur KENNEDY Maire, Madame VEYRUNES-LEGRAIN, Monsieur CHICOT, Madame LORAND, Monsieur LEPRETRE, Madame TAILLEBOIS, Monsieur BEYSSI, Monsieur HAMANI, Monsieur LABERTIT, Monsieur TZINMANN, Madame EBODE ONDOBO, Monsieur TMIMI, Madame GUENINE, Monsieur BOURJAC, Monsieur ABDOUN CHAREF, Madame RABARDEL, Madame MONTOIR, Monsieur KONATE, Madame VEYSSIERE, Madame OUGIER (jusqu'à la question n°1), Madame LEFEBVRE, Monsieur ROUGIER, Monsieur BOUVIER, Monsieur RAMAEL, Monsieur GIACOMO, Monsieur LADIRE, Monsieur BELL-LLOCH, Madame MARTINS, Madame KONATE, Monsieur ATTAR, Monsieur AFFLATET, Monsieur RAMASSAMY, Madame HERAULT, Monsieur NJOH, Madame HELYE, Monsieur PERREUX, Madame NIAKATE, Monsieur BOURDET, Monsieur PARADOL, Monsieur BEN-MOHAMED, Monsieur DUPONT, Madame VALLOT.

ONT DONNE PROCURATION :

Madame ETAVE à Monsieur BEYSSI, Madame AGIER à Monsieur TZINMANN, Monsieur OMOURI à Madame LORAND, Monsieur AUDOUBERT à Monsieur KENNEDY, Madame DESABRES à Monsieur ATTAR, Madame LAMRAOUI à Madame VEYRUNES-LEGRAIN, Madame PAULET à Monsieur AFFLATET, Monsieur BOURDON à Monsieur BEN-MOHAMED, Madame NIAKATE à Monsieur PERREUX, Madame LEPEZ à Monsieur PARADOL, Monsieur PORPIGLIA à Monsieur LEPRETRE.

ABSENTES :

Madame TRAORE, Madame OUGIER (à partir de la question n°2)

La séance est ouverte à 19 heures 30

Conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée a désigné, à l'unanimité Monsieur BEYSSI pour remplir la fonction de secrétaire ; Monsieur HELLIO, directeur général des services de la ville, qui assistait à la séance, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire

- Appel nominal,
- Désignation d'un secrétaire,
- Compte-rendu sommaire du Conseil municipal du 21 mars 2018 - *approuvé*

*Monsieur le Maire propose d'inscrire en urgence à l'ordre du jour un vœu, adressé au Premier ministre, relatif au projet de réforme de la SNCF.*

*Selon l'article 15 du règlement intérieur du Conseil municipal, les vœux doivent être déposés 10 jours francs avant la séance. Il est toutefois possible de réduire ce délai « à condition que le Conseil municipal se prononce sur le caractère urgent et sur l'opportunité du vœu ».*

*L'inscription de ce vœu est mise aux voix : approuvée à l'unanimité*

*Le caractère de l'urgence ayant été constaté, un point n° 22 est ajouté à l'ordre du jour de la séance, avec l'intitulé suivant : « Vœu d'urgence adressé au Premier ministre et relatif au projet de réforme de la SNCF ».*

ÉLU	QUESTIONS IMPORTANTES	COMMISSIONS COMPÉTENTES		
		NS	DÉL.	ANN.
300-	<b>DIRECTION DES SERVICES FINANCIERS</b>			
1	Vote du budget primitif de l'exercice 2018 : budget principal et budgets annexes	Toutes les commissions		
	<b>BUDGET PRINCIPAL</b>			
	<b><u>Section de fonctionnement</u></b>			
	<b><u>Dépenses</u></b>			
	<i>Adoptée par chapitres à la majorité de 43 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Parti radical et écologiste et groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne et écologiste</i>			
	<i>9 voix contre : groupe Ensemble pour un avenir meilleur, groupe Front National et M. Ramassamy</i>			
	<b><u>Sauf</u></b>			
	<b><i>Pour le chapitre 011, dans les fonctions 020, 03, 110 et 824, concernant les dépenses de fonctionnement de la Vie de quartier :</i></b>			
	<i>Approuvées à la majorité de 39 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, et groupe Parti radical et écologiste</i>			
	<i>9 voix contre : groupe Ensemble pour un avenir meilleur, groupe Front National et M. Ramassamy</i>			
	<i>4 abstentions : groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne et écologiste</i>			
	<b><i>Pour le chapitre 011 fonction 023 « Information, communication, publicité » :</i></b>			
	<i>Approuvé à la majorité de 28 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, et groupe Parti radical et écologiste</i>			
	<i>20 voix contre : groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Ensemble pour un avenir meilleur, groupe Front National et M. Ramassamy</i>			
	<i>4 abstentions : groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne et écologiste</i>			
	<b><i>Pour le chapitre 065 fonction 074 « Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé » :</i></b>			
	<b><u>Concernant la subvention à la Semise :</u></b>			

Approuvée à la majorité de 39 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, et groupe Parti radical et écologiste  
 9 voix contre : groupe Ensemble pour un avenir meilleur, groupe Front National et M. Ramassamy  
 4 abstentions : groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne et écologiste

Concernant la subvention à l'association Comité des fêtes :

Ne participent pas au vote et aux débats en tant que conseillers intéressés, ni en leur nom personnel, ni en leur qualité de mandataires :  
 Mme Veyrunes-Legrain et M. Attar

Approuvée à la majorité de 39 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Parti radical et écologiste et groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne et écologiste  
 9 voix contre : groupe Ensemble pour un avenir meilleur, groupe Front National et M. Ramassamy

Concernant la subvention à l'association Comité de jumelage :

Ne participent pas au vote et aux débats en tant que conseillers intéressés, ni en leur nom personnel, ni en leur qualité de mandataires :  
 M. Kennedy, Mme Veyrunes-Legrain, M. Labertit, Mme Guenine, M. Ramael et Mme Lamraoui

Approuvée à la majorité de 35 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Parti radical et écologiste et groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne et écologiste  
 9 voix contre : groupe Ensemble pour un avenir meilleur, groupe Front National et M. Ramassamy

Concernant la subvention à l'association Centre culturel de Vitry :

Ne participent pas au vote et aux débats en tant que conseillers intéressés, ni en leur nom personnel, ni en leur qualité de mandataires :  
 Mme Veyrunes-Legrain, M. Labertit et Mme Konate

Approuvée à la majorité de 39 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Parti radical et écologiste et groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne et écologiste  
 9 voix contre : groupe Ensemble pour un avenir meilleur, groupe Front National et M. Ramassamy

Concernant la subvention à l'Office municipal de la jeunesse :

Ne participent pas au vote et aux débats en tant que conseillers intéressés : Mme Taillebois, M. Tmimi et M. Ramael

Approuvée à la majorité de 40 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Parti radical et écologiste et groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne et écologiste  
 9 voix contre : groupe Ensemble pour un avenir meilleur, groupe Front National et M. Ramassamy

Concernant la subvention à l'Office municipal des sports :

Ne participent pas au vote et aux débats en tant que conseillers intéressés, ni en leur nom personnel, ni en leur qualité de mandataires :

Mme Guenine, M. Omouri, M. Ladire, M. Abdoun Charef et M. Attar

Approuvée à la majorité de 37 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Parti radical et écologiste et groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne et écologiste  
 9 voix contre : groupe Ensemble pour un avenir meilleur, groupe Front National et M. Ramassamy

**Concernant la subvention à l'association Centre social Balzac :**

*Ne participe pas au vote et aux débats en tant que conseiller intéressé :*

*M. Hamani*

*Approuvée à la majorité de 42 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Parti radical et écologiste et groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne et écologiste*

*9 voix contre : groupe Ensemble pour un avenir meilleur, groupe Front National et M. Ramassamy*

**Recettes**

*Adoptée par chapitres à la majorité de 43 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Parti radical et écologiste et groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne et écologiste*

*9 voix contre : groupe Ensemble pour un avenir meilleur, groupe Front National et M. Ramassamy*

**Section d'investissement****Dépenses**

*Adoptée par chapitres à la majorité de 43 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Parti radical et écologiste et groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne et écologiste*

*9 voix contre : groupe Ensemble pour un avenir meilleur, groupe Front National et M. Ramassamy*

**Recettes**

*Adoptée par chapitres à la majorité de 43 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Parti radical et écologiste et groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne et écologiste*

*9 voix contre : groupe Ensemble pour un avenir meilleur, groupe Front National et M. Ramassamy*

**BUDGETS ANNEXES****Centre médico-psycho-pédagogique****Section de fonctionnement**

*Adoptée par chapitres à la majorité de 43 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Parti radical et écologiste et groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne et écologiste*

*9 voix contre : groupe Ensemble pour un avenir meilleur, groupe Front National et M. Ramassamy*

**Section d'investissement**

*Adoptée par chapitres à la majorité de 43 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Parti radical et écologiste et groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne et écologiste*

*9 voix contre : groupe Ensemble pour un avenir meilleur, groupe Front National et M. Ramassamy*

**Restauration municipale****Section de fonctionnement**

*Adoptée par chapitres à la majorité de 39 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen et groupe Parti radical et écologiste*

9 voix contre : groupe Ensemble pour un avenir meilleur,  
groupe Front National et M. Ramassamy  
4 abstentions : groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne  
et écologiste

**Section d'investissement**

Adoptée par chapitres à la majorité de 39 voix pour : groupe  
Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et  
citoyen et groupe Parti radical et écologiste

9 voix contre : groupe Ensemble pour un avenir meilleur,  
groupe Front National et M. Ramassamy

4 abstentions : groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne  
et écologiste

**Centre municipal de santé**

**Section de fonctionnement**

Adoptée par chapitres à la majorité de 43 voix pour : groupe  
Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et  
citoyen, groupe Parti radical et écologiste et groupe Vitry en mieux –  
une gauche d'avance, citoyenne et écologiste

9 voix contre : groupe Ensemble pour un avenir meilleur,  
groupe Front National et M. Ramassamy

**Section d'investissement**

Adoptée par chapitres à la majorité de 43 voix pour : groupe  
Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et  
citoyen, groupe Parti radical et écologiste et groupe Vitry en mieux –  
une gauche d'avance, citoyenne et écologiste

9 voix contre : groupe Ensemble pour un avenir meilleur,  
groupe Front National et M. Ramassamy

**Cinéma municipal**

**Section de fonctionnement**

Adoptée par chapitres à la majorité de 43 voix pour : groupe  
Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et  
citoyen, groupe Parti radical et écologiste et groupe Vitry en mieux –  
une gauche d'avance, citoyenne et écologiste

9 voix contre : groupe Ensemble pour un avenir meilleur,  
groupe Front National et M. Ramassamy

**Section d'investissement**

Adoptée par chapitres à la majorité de 43 voix pour : groupe  
Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et  
citoyen, groupe Parti radical et écologiste et groupe Vitry en mieux –  
une gauche d'avance, citoyenne et écologiste

9 voix contre : groupe Ensemble pour un avenir meilleur,  
groupe Front National et M. Ramassamy

2

Fixation des taux de la fiscalité directe locale pour 2018

Adm. g<sup>ale</sup> / Pers. / Fin

À l'issue des débats, les taux suivants sont proposés :

Impôts	Taux pour 2018
Taxe d'habitation	20,94 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	19,37 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	32,30 %

*Cette proposition est mise aux voix :*  
 Approuvée à la majorité de 38 voix pour : groupe Communiste,  
 républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, et  
 groupe Parti radical et écologiste  
 13 voix contre : groupe Ensemble pour un avenir meilleur,  
 groupe Front National, M. Ramassamy et groupe Vitry en mieux – une  
 gauche d'avance, citoyenne et écologiste

**3** Fixation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2018

À l'issue des débats, il est proposé de voter le taux suivant : 6,35%

*Cette proposition est mise aux voix :*  
 Approuvée à la majorité de 38 voix pour : groupe Communiste,  
 républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe  
 Parti radical et écologiste  
 12 voix contre : groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance,  
 citoyenne et écologiste, groupe Ensemble pour un avenir meilleur, et  
 groupe Front National  
 1 abstention : M. Ramassamy

Adm. g<sup>ale</sup> / Pers. / Fin  
 Environnement / Voirie

### QUESTIONS D'ORDRE GENERAL

#### 100- DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

**4** Mouvements des effectifs du personnel communal  
*Adoptée à l'unanimité*

Adm. g<sup>ale</sup> / Pers. / Fin

#### 300- DIRECTION DES SERVICES FINANCIERS

**5** Constitution d'une provision pour dépréciation des comptes de tiers pour l'année 2018  
*Adoptée à l'unanimité*

Adm. g<sup>ale</sup> / Pers. / Fin

#### 410- DIRECTION DE L'HABITAT DU COMMERCE ET DU RENOUELEMENT URBAIN

**6-** Accord de principe de la Ville pour apporter sa garantie communale à la SA HLM Novigère pour des emprunts contractés auprès de la Caisse des dépôts et consignations d'un montant total de 4 986 859 euros pour la réalisation d'un programme de 52 logements sis 91-95 avenue Paul Vaillant Couturier à Vitry-sur-Seine  
*Adoptée à la majorité de 42 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Parti radical et écologiste et groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne et écologiste*

*5 voix contre : groupe Ensemble pour un avenir meilleur  
 3 abstentions : groupe Front National*

*M. Ramassamy n'a pas pris part au vote pour cette question*

Am<sup>t</sup> / Aff. éco. / Log<sup>t</sup>  
 Adm. g<sup>ale</sup> / Pers. / Fin

**7** Approbation de la convention de garantie communale à passer avec la SA HLM Novigère pour des emprunts contractés auprès de la Caisse des dépôts et consignations d'un montant total de 4 986 859 euros pour la réalisation d'un programme de 52 logements sis 91-95 avenue Paul Vaillant Couturier à Vitry-sur-Seine et autorisation à Monsieur le Maire de la signer  
*Adoptée à la majorité de 42 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Parti radical*

Am<sup>t</sup> / Aff. éco. / Log<sup>t</sup>  
 Adm. g<sup>ale</sup> / Pers. / Fin

*et écologiste et groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance,  
citoyenne et écologiste  
5 voix contre : groupe Ensemble pour un avenir meilleur  
3 abstentions : groupe Front National  
M. Ramassamy n'a pas pris part au vote pour cette question*

8	<p>Approbation d'une Charte de confidentialité à signer avec l'Établissement public territorial pour l'accès et l'utilisation des données du registre national d'immatriculation des syndicats de copropriétaires et autorisation à Monsieur le Maire de la signer <i>Adoptée à l'unanimité</i></p>	Am <sup>t</sup> / Aff. éco. / Log <sup>t</sup> Adm. g <sup>ale</sup> / Pers. / Fin
410-	<b>DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU FONCIER ET DE L'URBANISME</b>	
9	<p><u>Métro Grand Paris Express</u> Approbation de la convention d'occupation précaire et révocable à passer avec la Société du Grand Paris relative à la mise à disposition à titre gracieux du terrain communal situé 112 rue du Génie et cadastré section AP n°90 partielle et n°290 partielle et autorisation à Monsieur le Maire de la signer <i>Adoptée à l'unanimité</i></p>	Am <sup>t</sup> / Aff. éco. / Log <sup>t</sup>
410-	<b>DIRECTION DE L'URBANISME OPERATIONNEL</b>	
10	<p><u>ZAC Multisites RN7 / Moulin Vert / Plateau</u> Avis de la commune relatif à l'avenant n°4 à la concession d'aménagement de la ZAC Multisites RN7 / Moulin Vert / Plateau <i>Adoptée à l'unanimité</i></p>	Am <sup>t</sup> / Aff. éco. / Log <sup>t</sup> Adm. g <sup>ale</sup> / Pers. / Fin
430-	<b>DIRECTION VOIRIE – ENVIRONNEMENT</b>	
11	<p>Approbation de la convention d'occupation temporaire du domaine public (COT) sur une partie du stade communal Gabriel Péri à passer avec la Société du Grand Paris en vue de l'installation de la base chantier de l'ouvrage annexe 1404P appelé « ouvrage annexe Péri » et autorisation à Monsieur le Maire de la signer <i>Adoptée à l'unanimité</i></p>	Environnement / Voirie Adm. g <sup>ale</sup> / Pers. / Fin
12	<p>Approbation de l'adhésion au groupement de commandes pour les services et fournitures en matière de systèmes d'information géographique (SIG) du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC) <i>Adoptée à l'unanimité</i></p>	Environnement / Voirie Adm. g <sup>ale</sup> / Pers. / Fin
520-	<b>DIRECTION CULTURE SPORT JEUNESSE</b>	
13	<p>Demande de garantie communale par l'association « Assoce Kipik » à hauteur de 50% pour un emprunt d'un montant de 75 000 euros contracté auprès du Crédit Mutuel <i>Adoptée à la majorité de 42 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Parti radical et écologiste et groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne et écologiste 8 abstentions : groupe Ensemble pour un avenir meilleur et groupe Front National</i></p>	Culture/Sport/Jeunesse Adm. g <sup>ale</sup> / Pers. / Fin

1 voix contre : M. Ramassamy

- |      |  |  |
|------|--|--|
| 14   | <p>Approbation de la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public Marcel Paul et autorisation à M. le Maire de la signer<br/> <i>Ne participent pas au vote en tant que conseillers intéressés, ni en leur nom personnel, ni en leur qualité de mandataires : Mme Veyrunes-Legrain et M. Attar</i></p> <p><i>Adoptée à la majorité de 38 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Parti radical et écologiste et groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne et écologiste</i></p> <p><i>8 abstentions : groupe Ensemble pour un avenir meilleur et groupe Front National</i></p> <p>1 voix contre : M. Ramassamy</p> | Culture/Sport/Jeunesse<br>Adm. g <sup>ale</sup> / Pers. / Fin      |
| 601- | <b>DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE</b>  |  |
| 15   | <p>Approbation de trois avenants aux conventions d'objectifs et de financement relatives aux deux relais assistantes maternelles de la Ville de Vitry-sur-Seine à passer avec la Caisse d'Allocations Familiales et autorisation à Monsieur le Maire de les signer<br/> <i>Adoptée à l'unanimité</i></p>   | Santé/Social<br>Adm. g <sup>ale</sup> / Pers. / Fin                |
| 16   | <p>Approbation de la convention d'objectifs et de financements pour le fonctionnement des crèches et haltes multi accueil municipales à passer avec la Caisse d'Allocations Familiales et autorisation à Monsieur le Maire de la signer<br/> <i>Adoptée à l'unanimité</i></p>  | Santé/Social<br>Adm. g <sup>ale</sup> / Pers. / Fin                |
| 700- | <b>DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA DEMOCRATIE LOCALE</b>  |  |
| 17   | <p>Approbation de la convention de partenariat et de mise à disposition de locaux dans le cadre de la mise en place d'une classe citoyenne au 11 avenue de Chanzy à Vitry-sur-Seine à l'usage du collège François Rabelais et autorisation à Monsieur le Maire de la signer<br/> <i>Adoptée à l'unanimité</i></p> <p>Approbation du renouvellement des conventions de partenariat à passer avec diverses associations et autorisation à Monsieur le Maire de les signer :</p>  | Adm. g <sup>ale</sup> / Pers. / Fin<br>Ens./Enf./Form. Prof        |
| 18   | <p>- Comité de jumelage<br/> <i>Ne participent pas au vote et aux débats en tant que conseillers intéressés, ni en leur nom personnel, ni en leur qualité de mandataires : M. Kennedy, Mme Veyrunes-Legrain, M. Labertit, Mme Guenine, M. Ramael et Mme Lamraoui</i></p> <p><i>Adoptée à la majorité de 37 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Parti radical et écologiste, groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne et écologiste et groupe Front National</i></p> <p><i>6 abstentions : groupe Ensemble pour un avenir meilleur et M. Ramassamy</i></p>   | Adm. g <sup>ale</sup> / Pers. / Fin<br>Info. / Com. / Prox. / Cit. |



19

## - Comité des fêtes

*Ne participent pas au vote et aux débats en tant que conseillers intéressés, ni en leur nom personnel, ni en leur qualité de mandataires :  
Mme Veyrunes-Legrain et M. Attar*

*Adoptée à la majorité de 38 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Parti radical et écologiste et groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne et écologiste*

*9 abstentions : groupe Ensemble pour un avenir meilleur, groupe Front National et M. Ramassamy*

Adm. g<sup>ale</sup> / Pers. / Fin  
Info. / Com. / Prox. / Cit.

20

## - Vitry Mali

*Adoptée à la majorité de 42 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Parti radical et écologiste et groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne et écologiste*

*4 voix contre : groupe Front National et M. Ramassamy*

*5 abstentions : groupe Ensemble pour un avenir meilleur,*

Adm. g<sup>ale</sup> / Pers. / Fin  
Info. / Com. / Prox. / Cit.

21

Attribution de subventions à diverses associations bénéficiaires de conventions pluriannuelles et approbation d'avenants aux conventions pluriannuelles pour l'année 2018

*Adoptée à la majorité de 43 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Parti radical et écologiste, groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne et écologiste et M. Ramassamy*

*8 abstentions : groupe Ensemble pour un avenir meilleur, et groupe Front National*

Toutes les commissions

**Sauf**Concernant l'association Comité des fêtes :

***Ne participent pas au vote et aux débats en tant que conseillers intéressés, ni en leur nom personnel, ni en leur qualité de mandataires : Mme Veyrunes-Legrain et M. Attar***

*Adoptée à la majorité de 39 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Parti radical et écologiste, groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne et écologiste et M. Ramassamy*

*8 abstentions : groupe Ensemble pour un avenir meilleur, et groupe Front National*

Concernant la subvention à l'association Comité de jumelage :

***Ne participent pas au vote et aux débats en tant que conseillers intéressés, ni en leur nom personnel, ni en leur qualité de mandataires : M. Kennedy, Mme Veyrunes-Legrain, M. Labertit, Mme Guenine, M. Ramael et Mme Lamraoui***

*Adoptée à la majorité de 35 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Parti radical et écologiste, groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenne et écologiste et M. Ramassamy*

*8 abstentions : groupe Ensemble pour un avenir meilleur, et groupe Front National*

Concernant la subvention à l'association Centre culturel de Vitry :

***Ne participent pas au vote et aux débats en tant que conseillers intéressés, ni en leur nom personnel, ni en leur qualité de mandataires : Mme Veyrunes-Legrain, M. Labertit et Mme Konate***

Adoptée à la majorité de 39 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Parti radical et écologiste, groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenneté et écologiste et M. Ramassamy  
8 abstentions : groupe Ensemble pour un avenir meilleur, et groupe Front National

Concernant la subvention à l'association Office municipal de la jeunesse

**Ne participent pas au vote et aux débats en tant que conseillers intéressés : Mme Taillebois, M. Tmimi et M. Ramael**

Adoptée à la majorité de 40 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Parti radical et écologiste, groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenneté et écologiste et M. Ramassamy  
8 abstentions : groupe Ensemble pour un avenir meilleur, et groupe Front National

Concernant la subvention à l'association Centre social Balzac :

**Ne participe pas au vote et aux débats en tant que conseiller intéressé : M. Hamani**

Adoptée à la majorité de 41 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe Parti radical et écologiste et groupe Vitry en mieux – une gauche d'avance, citoyenneté et écologiste  
9 abstentions : groupe Ensemble pour un avenir meilleur, groupe Front National et M. Ramassamy

## VŒU D'URGENCE

22

Vœu d'urgence adressé au Premier ministre et relatif au projet de réforme de la SNCF – Présenté par Jean-Claude Kennedy, Maire de Vitry-sur-Seine

**Le groupe Communiste, républicain et citoyen propose d'amender le vœu :**

En ajoutant le préambule suivant au projet de vœu :

« Le service public ferroviaire français, considéré comme l'un des plus performants d'Europe, est un atout considérable pour notre pays, au service du développement économique, de la transition écologique, et du désenclavement du territoire »

En modifiant ainsi le 2<sup>ème</sup> considérant du projet de vœu :

« Considérant le projet de réforme de la SNCF, proposé par le gouvernement sur proposition du Président de la République dans la foulée du 4<sup>ème</sup> Pacte ferroviaire voté par le Parlement européen fin 2016 qui ouvre la voie à la libéralisation totale du transport en Europe »

En ajoutant le paragraphe suivant entre les 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> paragraphes du projet vœu initial :

« Considérant que le transfert massif de la route vers le rail est devenu un défi à réaliser en quelques années pour tenir les engagements de la Conférence de Paris sur le climat, le projet du gouvernement « Pour un renouveau du Pacte ferroviaire », en ouvrant la voie à la privatisation de la SNCF et en déresponsabilisant l'Etat dans le devenir du rail, met en danger ce service public dans sa capacité à répondre à ces défis »

Le vœu ainsi amendé est mis aux voix :

Approuvé à la majorité de 45 voix pour : groupe Communiste, républicain et citoyen, groupe Socialiste, républicain et citoyen, groupe

ÉLU

*Parti radical et écologiste, groupe Vitry en mieux – une gauche  
d'avance, citoyenne et écologiste et groupe Front National  
1 voix contre : M. Ramassamy  
Le groupe Ensemble pour un avenir meilleur n'a pas pris part au vote*

COMMISSIONS  
COMPÉTENTES

NS

DÉL.

ANN.

## INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

### INFORMATIONS LEGALES

Compte rendu de la délégation accordée à Monsieur le Maire DC1818 et DC1819 du 6 mars, DC1820 du 7 mars 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le mercredi 11 avril 2018 à 22 h 10.

**Le Secrétaire  
M. BEYSSI**



**Le Président  
M. KENNEDY**